

**[PRÊT
À L'EMPLOI]**

CACHET BLEU PÂTE

ENDUIT DE FINITION
GAIN DE TEMPS



Enduits de peinture - NF 446
www.ecolabels.fr

- ▶ FINITION LISSE ET RESSERRÉE
- ▶ SANS SURÉPAISSEUR ET SANS ARRACHEMENT
- ▶ EXCELLENTE GLISSE
- ▶ PONCAGE FACILE

USAGE

Enduit de finition gain de temps en pâte, intérieur, pour application manuelle.

SUPPORTS

CACHET BLEU PÂTE s'applique sur supports neufs ou rénovés, bruts ou peints :

- Plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre,
- Anciens fonds peints,
- Tous types d'enduits,
- Ciment, béton.

RECOUVREMENT

CACHET BLEU PÂTE est recouvrable par tous types de peintures et revêtements muraux.

CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

CACHET BLEU PÂTE : enduit intérieur en pâte à base de charges minérales sélectionnées et de résine.

- Caractérisation (NFT 36-005) : famille III-2
- Codification (EN 16-566) : G₃S₁V₀W₀A₀C₀R₀
- Épaisseur d'application : jusqu'à 2 mm localement
- Consommation : 450 à 700 g/m²
- Redoublement : dès que l'enduit est sec
- Recouvrement : 8h en moyenne (après séchage complet)
- Couleur : blanc
- White Index : 70
- Dureté shore : 80
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.5 MPa

CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : lame à enduire, lisseuse
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri du soleil et du gel.

CONDITIONNEMENT

- Seaux de 7 et 20 kg.

RECOMMANDATIONS et précautions d'emploi

- Ne pas appliquer **CACHET BLEU PÂTE** sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés, ni à l'extérieur.
- Ne pas appliquer à une température < 8 °C et > 35 °C et un taux d'hygrométrie > 70%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

DOCUMENTS NORMATIFS à consulter

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- FDS disponible sur www.quickfds.fr et www.toupret.com
- La déclaration environnementale a été déposée sur le site www.declaration-environnementale.gouv.fr et elle est consultable sur le site www.inies.fr

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale de **CACHET BLEU PÂTE** sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société **TOUPRET**. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).